

# OBTENIR UN VÉRITABLE CHANGEMENT

## RENTREE 2012 : TOUJOURS L'ASPHYXIE

La poursuite inexorable de la politique de désengagement de l'Etat, la mise en place des réformes régressives et les choix rectoraux en matière de préparation de rentrée font de cette rentrée une des pires jamais connue :

- **Ampleur des suppressions de postes** (- 552) alors que les effectifs remontent notamment en lycée.
- **HS** : le taux est devenu insupportable (de l'aveu même du Recteur qui y a pourtant fortement contribué !). Ce taux a encore été aggravé par le refus de transformer les HS en heures poste notamment du fait de la décharge des stagiaires .
- **Classes surchargées** en lycée comme en collège, y compris dans les établissements difficiles.
- **Pilotage managérial maintenu** : dérèglementations de toutes sortes, dispositif ECLAIR qui doit selon la Lettre de V. Peillon aux personnels connaître « une nouvelle étape de son développement et de son efficacité ».... Dès la pré-rentrée les personnels dans les établissements sont soumis à des injonctions pressantes de certains CE (LPC par ex) et à la convocation de réunions multiples dans les établissements.
- **Conditions d'affectation aggravées** du fait de la raréfaction des postes à l'Intra et des BMP à la phase d'ajustement.
- **Crise aigue du remplacement** : elle est la conséquence immédiate de la crise du recrutement (baisse des postes aux concours, fermeture de certains concours) et de la décision de réduire les moyens de remplacement (baisse du nombre de TZR) à la fois pour des raisons budgétaires et idéologiques (conception que la mission de remplacement

n'est plus une mission pérenne du Service public d'Education devant comme telle être assurée par des titulaires formés et qualifiés). Dans l'académie, cette crise atteint des sommets : nombre de disciplines sont concernées par le fait que plus aucun TZR n'est disponible pour assurer des remplacements dès la rentrée, y compris dans des disciplines qui jusqu'à présent étaient encore relativement épargnées.

Les conséquences sont dramatiques : augmentation du recours aux personnels non titulaires (mais dans certaines disciplines le rectorat n'arrive pas à embaucher) ce qui réactive la précarité, classes sans prof dès la rentrée....

**Le SNES, depuis plusieurs années alerte sur la crise de recrutement. Alors que les effectifs augmentent, il est urgent non seulement d'abandonner les réformes du système éducatif qui ont permis de détruire massivement des postes mais aussi d'établir dès maintenant un vaste plan de pré recrutements pluri annuel et un plan ambitieux de titularisation. Cela passe aussi par une revalorisation de nos métiers afin de les rendre plus attractifs (salaires, conditions de travail, mobilité choisie...)**

*C'est ce que le Ministre doit entendre et traduire dans le Budget 2013 et la Loi de programmation.*

*Marie-Damienne Odent.*



## STI2D : VINCENT PEILLON POURSUIT LA POLITIQUE DE LUC CHATEL

### En pleine concertation sur la « refondation de l'École », ultimatum ministériel

D'ici le 15 octobre, selon les termes d'une circulaire du 27 juin, tous les collègues de STI devront avoir changé de discipline en renonçant à leur discipline de recrutement pour l'une des 4 nouvelles disciplines correspondant aux nouveaux concours du CAPET pour les certifiés et l'une des trois nouvelles répondant aux nouveaux libellés de l'agrégation pour les agrégés. Cette procédure de reconversion forcée scelle le démantèlement de la voie technologique. Finis les enseignants d'industrie textile, de génie thermique ou de génie industriel du verre et céramique... ! Autant de savoirs, de savoir-faire et de qualifications qui vont disparaître à l'avenir et qui manqueront à terme alors que l'objectif proclamé est à la ré-industrialisation de notre économie.

Il s'agit d'enterrer une réforme de la voie technologique conçue pour supprimer des milliers de postes et restreindre l'accès au lycée général et technologique à des élèves correspondant au modèle canonique de la réussite académique. L'enseignement technologique y est complètement dénaturé (plus d'enseignements sur les activités de production, pédagogie abstraite et non plus ancrée dans une analyse des systèmes de production...) pour s'aligner sur celui de la voie générale au détriment d'une diversification indispensable pour faire réussir tous les élèves.

### Derrière la procédure de reconversion, un plan social brutal

Techniquement et réglementairement, rien ne rend nécessaire la migration des enseignants de STI vers ces nouvelles disciplines. Les mutations peuvent se réaliser en établissant une concordance entre les disciplines de recrutement et les étiquetages nouveaux de postes découlant de la nouvelle organisation des enseignements. Le passage en force du Ministère qui a fermé le concours de Technologie s'explique par la volonté de faire basculer en collège des enseignants en STI dont le surnombre s'accuse compte tenu des suppressions de postes pour y enseigner la Technologie. En effet, la nomenclature des nouvelles disciplines de STI2D englobe cette dernière.

### Une semaine d'action pour l'enseignement technologique du 24 au 28 septembre

Le SNES condamne le fond et la méthode. Les sections académiques de Paris, Créteil et Versailles afin d'organiser la riposte ont réuni une assemblée générale des professeurs de STI et STL le mercredi 19 septembre. Elles appellent tous les personnels à signer et faire signer la pétition nationale en ligne ([www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu)) pour obtenir l'abrogation de la circulaire du 27 juin et une remise à plat de la réforme de la voie technologique. Consultez régulièrement notre site pour vous informer et participer aux initiatives.

*Michel-Bernard Vialle.*